

CAS

Certificat de formation continue  
Certificate of Advanced Studies

# Protection et droits de l'enfant en Afrique francophone

décembre 2025 > décembre 2026

En présence et à distance



UNIVERSITÉ  
CHEIKH ANTA DIOP  
DE DAKAR

**IDHP**  
Institut des Droits de l'Homme et de la Paix



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

CENTRE INTERFACULTAIRE  
EN DROITS DE L'ENFANT



## Direction

- **Dre Roberta Ruggiero**, directrice de la Children's Rights Academy, Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE), Département de droit public, Faculté de droit de l'Université de Genève

## Comité directeur

### Children's Rights Academy

- **Dre Roberta Ruggiero**, maître d'enseignement et de recherche, directrice de la Children's Rights Academy – CIDE, directrice du programme
- **Prof. Karl Hanson**, directeur du CIDE
- **Prof. Frédéric Darbellay**, vice-directeur du CIDE

### Université Cheikh Anta DIOP

- **Prof. Yaya Bodian**, directeur de l'IDHP
- **Prof. Aminata Cissé Niang**, doyenne de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP)

## Coordinateurs pédagogiques

- **Riccardo Cappelletti**, collaborateur scientifique, Institut des droits de l'Homme et de la Paix, Université Cheikh Anta DIOP, Dakar  
[riccardo.cappelletti@ucad.edu.sn](mailto:riccardo.cappelletti@ucad.edu.sn)
- **Simon Nehme**, Children's Rights Academy – CIDE  
[simon.nehme@unige.ch](mailto:simon.nehme@unige.ch)

## Responsables administratifs-ves

- **Hortense Hofer**, responsable administrative, Children's Rights Academy – CIDE  
[cra-secretariat@unige.ch](mailto:cra-secretariat@unige.ch)
- **Jean-Francois Ndione**, responsable administratif et financier, IDHP  
[jeanfrancois.ndione@ucad.edu.sn](mailto:jeanfrancois.ndione@ucad.edu.sn)



## Promouvoir l'acquisition de connaissances approfondies et de compétences pratiques en matière de droits de l'enfant avec un focus sur l'Afrique francophone, à travers une approche interdisciplinaire et interprofessionnelle

Les Comité des droits de l'enfant et le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant recommandent constamment, suite à l'examen des rapports qu'ils reçoivent et des études qu'ils conduisent, de renforcer les connaissances des professionnel·les par le biais de parcours de formation adéquats.

Les caractéristiques du continent africain et les dynamiques démographiques qui dessinent une tendance claire à une forte juvénilisation de la population, font de ce besoin de renforcement permanent des capacités des opérateurs/trices du milieu une priorité avérée, fortement ressentie au sein des structures (publiques et privées) travaillant sur la protection des enfants et sur la tutelle de leurs droits.

Forts de ce constat, et après trois éditions aux résultats très appréciés, la Children's Rights Academy (CRA) de l'Université de Genève et l'Institut des droits de l'Homme et de la Paix (IDHP) de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar proposent une nouvelle offre de formation continue diplômante pour satisfaire cette demande grandissante d'acquisitions de compétences, avec une attention particulière aux spécificités socio-culturelles et à l'actualité africaines.



## Objectifs

- Acquérir des connaissances interdisciplinaires théoriques et pratiques, scientifiquement fondées, en droits de l'enfant dans les domaines du droit, sociologie, pédagogie, psychologie, travail social, éducation, santé publique, éthique, médias
- Connaître des moyens et des outils favorisant la gestion de situations difficiles et l'optimisation des compétences professionnelles
- Développer des compétences nouvelles, notamment le travail en réseau avec une approche interdisciplinaire et interprofessionnelle

## Compétences

- Acquérir des connaissances nouvelles et renforcer des connaissances anciennes sur les instruments, les mécanismes et les institutions consacrés à la protection juridique et judiciaire des droits des enfants tant au niveau national qu'international
- Acquérir des notions dans des domaines connexes à celui d'élection et d'action professionnelle, en ayant amélioré la capacité de travailler et apprendre en réseau
- Développer une compréhension plus holistique et approfondie de l'enfance et de l'adolescence, de leurs besoins spécifiques et de leurs différentes représentations, dans une perspective comparative et inter- et trans-disciplinaire
- Être capable de transposer les connaissances inter- et trans-disciplinaire acquises durant la formation dans la pratique professionnelle, en tenant compte des principes fondamentaux en matière de droits de l'enfant, de son statut de sujet de droit et des représentations socio-culturelles les plus répandues à ces sujets, selon les conditions spécifiques d'intervention
- Savoir analyser des situations ponctuelles pour détecter les enjeux majeurs en termes de violations ou des menaces pour les droits des enfants directement concernés, en apportant des réponses mieux adaptées et plus sensibles aux contextes



- Retravailler et enrichir son identité professionnelle, par les biais des échanges entre paires et avec des acteurs et formateurs provenant de milieux diversifiés
- Être en mesure de développer une réflexion approfondie sur sa propre pratique professionnelle, sur l'éthique et sur les devoirs connexes à l'exercice de ses fonctions
- Savoir se positionner, d'un point de vue axiologique, par rapport aux valeurs, aux missions, aux engagements de leur organisation de provenance
- Être plus outillés pour une lecture critique des normes et des politiques internationales en matière de droits des enfants
- Être capables de relativiser les préjugées et les stéréotypes ambients, sur la base d'une vérification rigoureuse des sources d'information
- Être capables de développer des argumentaires adaptés à des cibles différentes, en fonction du contexte spécifique de prise de parole ou d'intervention
- Être en mesure de dialoguer et négocier, de manière ouverte et inclusive, en intégrant les différents points de vue et les lectures proposées par leurs interlocuteurs et les autres acteurs sur le terrain
- Savoir concevoir des plaidoyers dans une optique inter- et transdisciplinaire et interprofessionnelle, au-delà de leur domaine spécifique d'expertise
- Savoir où et comment aller à la recherche d'informations pertinentes et vérifiées pour leur travail, y compris en situation d'urgence
- Pouvoir mobiliser, de manière autonome, les compétences déjà acquises pour les questionner et les actualiser
- Définir ses propres objectifs de formation, tout au long du cheminement académique et, plus en particulier, au moment d'élaborer une problématique de recherche de choix pour le travail final.



## Public

Cette formation interdisciplinaire s'adresse aux professionnel-es du domaine de l'enfance en Afrique francophone, ainsi qu'aux personnes travaillant avec et pour des enfants ou des personnes qui sont engagées pour la défense des droits de l'enfant, telles que:

- Juges, inspecteurs/trices de police, procureur-es
- Avocat-es
- Responsables et professionnel-les travaillant dans des ministères et services de protection
- Directeurs/trices d'institutions éducatives ou pénitentiaires
- Médecins, infirmières et infirmiers, responsables des centres de santé communautaires, professionnel-les du secteur de la santé
- Psychologues/psychiatres
- Professionnel-les du domaine social (éducateurs/trices, assistantes sociales et assistants sociaux, inspecteurs/trices, médiateurs/trices)
- Responsables et professionnel-les d'ONG chargé-es de la promotion et de la protection des droits de l'enfant, et/ou du suivi et de l'évaluation des projets
- Chercheurs et chercheuses (étudiant-es, doctorant-es)

## Modalités d'évaluation

- Evaluation par module
- La formation comprend 3 modules (9 crédits ECTS)
- Travail de fin d'études CAS (5 crédits ECTS)
- Autres activités et accompagnement méthodologique (1 crédit ECTS)
- Total de **15 crédits ECTS**

## Obtention du titre

Les participant-es qui auront satisfait aux exigences du règlement d'études se verront délivrer un **CAS en Protection et droits de l'enfant en Afrique francophone** du centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève et de l'Institut des droits de l'Homme et de la Paix, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

## Introduction aux droits de l'enfant et contextualisation

Institut des droits de l'Homme et de la Paix, Université  
Cheikh Anta DIOP de Dakar | 1<sup>er</sup> au 5 décembre 2025  
Format en présence – 3 crédits ECTS

### Objectifs

- Acquérir des connaissances interdisciplinaires théoriques et pratiques sur les droits de l'enfant dans une perspective historique et géopolitique
- Connaitre les principaux instruments juridiques dédiés aux droits de l'enfant
- Connaitre les mécanismes de suivi et applications desdits instruments
- Contextualiser les principes consacrés par les textes à travers des études de cas et le partage des différentes pratiques professionnelles
- Problématiser l'approche mainstream sur le droit à l'éducation.



Module 2 |

## Enfances situées, réalités locales et défis spécifiques

En ligne | 9 au 13 février 2026

Format à distance – 3 crédits ECTS

### Objectifs

- Identifier les défis et les bonnes pratiques en matière des faits et d'actes d'état civil
- Acquérir des notions de base sur la psychologie et le développement de l'enfant dans le contexte africain
- Analyser les mutations historiques et les configurations actuelles des modèles familiaux africains ainsi que leurs effets sur la jouissance et l'efficacité des droits de l'enfant
- Présenter les principes de base et les normes cardinales de la justice juvénile ainsi que les différentes approches conceptuelles et opérationnelles
- Analyser les formes de mobilité des enfants et les impacts sur l'effectivité des leurs droits
- Renforcer les compétences sur le handicap et sur les autres formes de vulnérabilité et discrimination
- Développer les compétences méthodologiques des participants pour articuler les acquis de formation et les expériences professionnelles et personnelles dans la rédaction du travail de fin de certificat

## Les droits de l'enfant dans la pratique professionnelle

Institut des droits de l'Homme et de la Paix, Université

Cheikh Anta DIOP de Dakar | 20 au 24 avril 2026

Format en présence – 3 crédits ECTS

### Objectifs

- Esquisser un état des lieux du droit à la santé, décliné sous plusieurs facettes (morbidité infanto-juvénile, santé mentale, santé sexuelle et reproductive etc.)
- Développer des compétences nouvelles, notamment le travail en réseau avec une approche interdisciplinaire et interprofessionnelle
- Approfondir les connaissances sur les politiques de sauvegarde et les dispositifs de protection de l'enfant, dans divers contextes sociaux et humanitaires
- Analyser les pratiques de protection de remplacement et les dynamiques de soins au sein des structures familiales élargies (kinship care)
- Explorer les mesures de déjudiciarisation et les alternatives à l'intervention judiciaire, et évaluer leur mise en œuvre dans différents contextes
- Comprendre les enjeux liés à la représentation et à l'écoute de l'enfant dans les procédures et services qui le concernent
- Renforcer la capacité à contextualiser les droits de l'enfant à travers une approche critique, sensible aux dimensions culturelles, sociales et politiques
- Favoriser une posture réflexive sur les pratiques professionnelles en lien avec la protection de l'enfance et les droits fondamentaux
- Consolider les connaissances sur les politiques de sauvegarde, les problématiques liées à la protection ainsi que les programme de protection de l'enfant



## Renseignements pratiques

### Conditions d'admission

Peuvent être admises comme candidat-es au CAS ou à un module isolé dudit programme, les personnes:

- titulaires d'une maîtrise universitaire, d'une licence universitaire, ou d'un baccalauréat universitaire de l'Université de Genève, d'un master ou d'un bachelor d'une Haute école spécialisée dans le domaine des sciences sociales, de la pédagogie ou du droit ou d'un titre jugé équivalent et
- qui peuvent faire état, si possible, d'une expérience professionnelle pertinente de 2 ans à plein temps ou son équivalent à temps partiel dans le domaine de la formation.

L'inscription se fait uniquement en ligne sur le portail de candidature de l'UNIGE.

Les candidat-es doivent joindre à leur demande d'admission les pièces demandées dans le dossier de candidature: une copie du diplôme du plus haut degré universitaire obtenue Maîtrise ou baccalauréat universitaire, Bachelor ou Master, une lettre de motivation, leur CV, une lettre de recommandation, une copie de leur pièce d'identité ou passeport, une photo, la copie du paiement des frais de dossier de 20 CHF. Ce montant reste dû quelle que soit la décision d'admission.

Les décisions d'admission sont prises par le Comité directeur après examen des dossiers présentés par les candidat-es et sur préavis des coordinateurs/trices du CAS.

Le Comité directeur statue par ailleurs sur les équivalences de titre.

Un entretien peut, le cas échéant, compléter la procédure d'admission. Il peut être organisé par vidéoconférence ou téléconférence.

**Inscription** avant le **30 octobre 2025** pour le CAS  
ou un mois avant le module désiré

En ligne sur

[www.unige.ch/formcont/cours/protection-droits-enfant](http://www.unige.ch/formcont/cours/protection-droits-enfant)



Le Secré

### Finances d'inscription

- CHF 1'000.- pour le programme complet
- CHF 300.- par module

CHF 20.- de frais de dossier (non-remboursable) à payer en ligne via le portail d'inscription. Si le dossier de candidature est accepté par le comité directeur, frais d'inscription à verser sur le compte suivant:

Crédit Suisse SA

IBAN: CH58 0483 5244 0484 5102 7 - BIC: CRESCHZZ8oA

Formation continue, Université de Genève – 1211 Genève 4

Ref. R00-13352/CASAF

### Conditions d'annulation

Les participant-es souhaitant abandonner le programme pendant la formation, doivent en informer par écrit le/la directeur/trice du programme immédiatement, soit en principe dans les trois jours suivant le défaut aux activités, et peuvent obtenir le remboursement d'une partie des frais d'inscription. Outre les éventuels frais liés aux modules suivis, les frais supplémentaires suivants restent dus:

- En cas d'abandon avant le premier module, le/la participant-e concerné-e doit s'acquitter des frais d'inscription au premier module de 300 CHF;
- En cas d'abandon après le premier module et avant le deuxième module, le/la participant-e concerné-e doit s'acquitter de 50% des frais d'inscription;
- La totalité des frais d'inscription reste due en cas d'abandon après le deuxième module.

### Contact

Centre interfacultaire en droits de l'enfant

Université de Genève (Valais Campus)

Chemin de l'Institut 18, CH-1967 Bramois (Sion)

Tel +41 (0) 27 205 73 15

[cra-secretariat@unige.ch](mailto:cra-secretariat@unige.ch)

[www.unige.ch/cra/index.php/about-us](http://www.unige.ch/cra/index.php/about-us)

Institut des droits de l'Homme et de la Paix (IDHP)

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD)

Tel (+221) 77 170 31 57

[idhp@ucad.edu.sn](mailto:idhp@ucad.edu.sn)

<https://idhp.ucad.sn>



## Partenariats

- **United Nations International Children's Emergency Fund – UNICEF**  
(avec le soutien de l'Unicef Sénégal)
- **Université Cheikh Anta Diop de Dakar – UCAD**
- **Institut des Droits de l'Homme et de la Paix – Université Cheikh Anta Diop de Dakar – IDHP**



UNIVERSITÉ  
CHEIHK ANTÀ DIOP  
DE DAKAR



**IDHP**  
Institut des Droits de l'Homme et de la Paix

